

AVIS DE VACANCE DE LA FONCTION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CEIPI UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

La fonction de directeur général du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) sera vacante **à compter du 1^{er} septembre 2024**.

Fondé en 1963, le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), composante de l'Université de Strasbourg, fait partie des centres d'enseignement et de recherche en propriété intellectuelle (PI) les plus renommés au niveau international. À travers son offre diversifiée et dynamique, il forme des spécialistes dans les différentes professions de la PI, de l'innovation et des disciplines connexes. De nombreux diplômes ainsi que des formations aux examens de qualification professionnels et des séminaires spécifiques sont proposés. Enfin, le Centre mène une importante mission de réflexion quant à l'évolution de la PI à travers son laboratoire « UR 4375-Laboratoire de recherche du CEIPI ». Il se positionne ainsi comme une véritable école de pensée, jouant un rôle d'interlocuteur des décideurs ou pouvoir publics en la matière.

Les candidats au poste de directeur général doivent satisfaire aux conditions de l'article L.713-9 du Code de l'éducation. Aux termes de cet article : « *le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'Institut, sans condition de nationalité. Le directeur est élu par le conseil (du CEIPI). Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois* ».

Les qualités attendues du candidat sont notamment la légitimité académique corroborée par une activité confirmée dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle avec une excellente connaissance du monde universitaire, une disponibilité complète pour le poste et la capacité à conduire de front les divers projets du CEIPI, en lien avec les différents acteurs internes et externes, au niveau national, européen et international.

Il est à préciser que cet avis de vacance ne s'accompagne pas d'une ouverture de poste d'enseignant-chercheur au sein du CEIPI pour accueillir le candidat qui serait retenu au terme du processus électoral.

Les **dossiers de candidature**, comprenant notamment un *curriculum vitae* détaillé, une déclaration d'intention (profession de foi) et une photocopie de pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), devront être adressés, sous pli recommandé avec accusé de réception, **d'ici le lundi 29 avril 2024**, dernier délai (cachet de la poste faisant foi) à :

Monsieur le Président du Conseil d'administration du CEIPI
CEIPI - Université de Strasbourg
7 rue de l'Ecarlate - CS 20024
FR-67082 STRASBOURG Cedex

Ainsi que par mail à l'adresse suivante : stephane.thomas@ceipi.edu

L'élection du directeur aura lieu, en conseil d'administration du CEIPI, le mercredi 15 mai 2024 à 9h00.

Renseignements et contact : Secrétaire général du CEIPI : Stéphane THOMAS (stephane.thomas@ceipi.edu)